



Comment saisir l'EMSA ?

Contacts :

- *Sandra GUERIN*
Cadre de santé
cadredesante@associationlamitie.fr
- *Séverine GUILLIERE*
Chargée de mission RAPT
06 35 99 82 50
guilliere.severine@mdph51.fr

L'EMSA inscrit ses actions dans un dispositif intégré et coordonné à des solutions d'accueil d'urgence, d'accueil temporaire et de stabilisation*.

* *ouverture ultérieure*

EQUIPE MOBILE SANITAIRE D'APPUI

Association L'Amitié
33 rue Saint Symphorien
BP 2067
51173 REIMS Cedex

www.associationlamitie.fr

EQUIPE MOBILE SANITAIRE D'APPUI

Aux établissements médico-sociaux

Souffrance
psychique

Situations
complexes

Troubles du
comportement

"L'EMSA soutient les professionnels des Etablissements et Services Médico-Sociaux dans l'accompagnement des bénéficiaires"



L'EMSA est gérée par

L'EMSA est un service de prévention des ruptures de parcours.

Elle s'adresse à des personnes de plus de 16 ans, en souffrance psychique, dont les troubles du comportement rendent difficile leur accompagnement en structure médico-sociale.

Elle vise :

- Le maintien, sur leur lieu de vie et/ou d'accompagnement, des personnes en situation complexe accueillies en établissements médico-sociaux,
- La limitation des hospitalisations inadéquates,
- La mise en œuvre d'un projet d'accompagnement personnalisé incluant une dimension soins et santé psychique.

Sa zone d'intervention est le département de la Marne.

La souffrance psychique non prise en compte impacte le projet de vie de la personne mais aussi son entourage : proches, pairs et équipes.

L'EMSA a pour missions :

- D'évaluer, dans son contexte, la situation de la personne,
- De soutenir et d'apporter les connaissances nécessaires en santé psychique aux équipes,
- De proposer un plan d'actions et un accompagnement des professionnels à l'adaptation du projet de vie de la personne,
- De faciliter les coopérations entre les acteurs du sanitaire et du médico-social,
- D'accompagner le parcours du bénéficiaire sur l'ensemble des dispositifs associés.

Les professionnels de terrain de l'EMSA

- Une infirmière identifie les besoins d'accompagnement en santé psychique et/ou somatique. Elle facilite l'accès aux dispositifs de soins et à l'accompagnement spécialisé,
- Une neuropsychologue détermine et réalise les évaluations psychométriques et fonctionnelles adaptées,
- Une psychologue apporte une analyse clinique de la situation en prenant en compte le patient, l'équipe pluridisciplinaire et les interactions globales,
- Une éducatrice spécialisée aide à un accompagnement et à un positionnement éducatif adapté au bénéficiaire et aux pratiques professionnelles.



Principes¹ de L'EMSA :

- « Il ne s'agit pas de rechercher un responsable aux événements mais de les expliquer pour, en équipe, essayer de les comprendre, voire de pointer les obstacles rencontrés afin d'améliorer les interventions »
- « Il ne s'agit pas de se focaliser sur la personne et/ou son comportement, ni sur la pathologie, les déficiences, le handicap, mais d'envisager le « comportement-problème » dans l'interaction/l'interrelation entre l'individu et son environnement »
- « Il est important de rappeler que tout « comportement-problème » a une fonction : échappement, expression (de la douleur, de l'ennui, d'une insécurité etc.) ... »
- « Ce n'est pas la personne le problème, mais son comportement »

Moyens :

- Entretiens cliniques, observations en situation, tests psychométriques, repérage des troubles somatiques, orientation provisoire...
- Entretiens professionnels, groupe de travail, sensibilisation, apports méthodologiques, ajustement de l'accompagnement...

¹ RBPP Les « comportements -problèmes » : prévention et réponses